



Note d'information fonctionnement des services périscolaires à partir du 2 novembre

Objet : mise en œuvre du protocole sanitaire à partir du 2 novembre.

Cette note fait suite à la parution du protocole sanitaire modifié pour les établissements scolaires qui entre en vigueur à partir du lundi 2 novembre.

L'organisation proposée pourra être revue en fonction de l'évolution des directives fixées par l'Etat. Elle prend en compte les recommandations sanitaires du 30 octobre, notamment :

- Le port du masque obligatoire pour les enfants à partir du CP. **Il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants (1 à 2 masques de rechange doivent être prévus dans un sachet plastique avec le nom de l'enfant)**
- Le respect strict des gestes barrière et de distanciation dans l'organisation de l'accueil et des activités, dans la mesure du possible entre les enfants et/ou entre les groupes.
- L'accès aux accompagnateurs aux bâtiments scolaires et périscolaires limité au strict minimum.
- Le non brassage des groupes renforcé.
- L'aération et l'entretien des locaux renforcés.

1. Responsabilité des parents :

Conformément au protocole sanitaire, les parents ont la responsabilité :

- De leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs jetables, de masques pour les enfants à partir du CP ...).
- De la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37.8°).
- De ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire sans masque ni désinfection des mains
- De respecter les accès liés à la classe de leur enfant
- De respecter un mètre de distanciation entre chaque parent
- De respecter les horaires communiqués
- De la bonne lecture du document et l'acceptation du protocole.

2. Le Centaure :

a. Les accès aux classes à 8h35 et 16h45.

Les accès restent les mêmes, excepté pour la classe 6 : lorsque l'on est face à la porte principale du Hall, l'accès se fait par la gauche, en longeant le bâtiment.

b. Temps du matin et temps du soir :

L'accueil des enfants s'effectue par groupe niveau selon les modalités suivantes :

| NIVEAU | SALLE | ENTREE POUR LES PARENTS |
|--------|---------------------------|---|
| PS | Sucre d'orge (garderie) | Jardin de la garderie |
| MS | Petite salle de motricité | Grand portail de la cour, puis aller jusqu'à la salle de motricité |
| GS | Chamallow (classe 10) | Grand portail de la cour, traverser la cour jusqu'au bout du bâtiment salle 10. |

c. Temps du midi :

L'accès des classes s'effectue par des entrées différenciées selon les niveaux. Les enfants sont répartis dans le restaurant par classe, en deux services.

Une désinfection des tables entre chaque service est réalisée.

d. Les temps de cour :

La cour est séparée en 3 espaces distincts dédiés aux groupes avec une répartition par niveau.

3. La Pince Guerrière :

a. Temps du matin et temps du soir

L'accueil des enfants s'effectue par groupe selon les modalités suivantes :

Accueil matin :

| NIVEAU | SALLES | ENTREE POUR LES PARENTS |
|--------|--------------------------|------------------------------|
| CP | Panda et Hall | Paul Féval |
| CE1 | | |
| CE2 | Salle Polyvalente et BCD | Grand portail parking du bas |
| CM1 | | |
| CM2 | | |

Accueil soir :

L'étude surveillée est suspendue. Les enfants sont accueillis uniquement en accueil informel et répartis selon les niveaux.

| NIVEAU | SALLES | ENTREE POUR LES PARENTS |
|--------|------------------------|-------------------------|
| CP | Panda et Hall | Paul Féval |
| CE1 | Motricité | |
| CE2 | BCD- Salle polyvalente | Grand portail parking |
| CM1 | Classe | |
| CM2 | Classe | |

b. Temps du midi :

Les enfants déjeunent dans des salles distinctes, par classe, avec accès différencié, en deux services.

Une désinfection des tables entre chaque service est réalisée.

Compte tenu du contexte, les ateliers du temps du midi sont suspendus.

a. Les temps de cour :

La cour est séparée en 4 espaces distincts dédiés aux groupes avec une répartition par niveau.

4. Inscriptions :

Les inscriptions aux différents services périscolaires doivent être effectuées sur le portail familles.

En cas de difficulté ou pour toute question, merci de vous adresser à Madame RACAPE, service périscolaire : periscolaire@ville-chateaugiron.fr

5. Pédibus :

Le pédibus est suspendu à partir du lundi 2 novembre.